



McGill

Professeur agrégé/titulaire

Faculté de médecine – Département de neurologie et de neurochirurgie et l'Institut neurologique de Montréal

Description de poste

Le Département de neurologie et de neurochirurgie et l'Institut neurologique de Montréal (INM) sont à la recherche de candidats pour un poste menant à la permanence de professeur agrégé ou professeur titulaire dans le domaine de la neuro-immunologie et de la sclérose en plaques.

L'INM est intégré à l'Hôpital neurologique de Montréal avec des cliniques spécialisées en neurologie et en neurochirurgie, incluant notamment une importante clinique de sclérose en plaques vouée à la recherche et aux essais cliniques. Ce poste offre un environnement unique pour l'étude des neurosciences fondamentales et appliquées.

L'Université McGill est un chef de file international en recherche dans le domaine des neurosciences et a récemment reçu une importante subvention du gouvernement fédéral pour un vaste programme visant la compréhension du fonctionnement du cerveau sur la santé et la maladie. L'INM de l'Université McGill a entrepris l'ambitieux projet de devenir le premier établissement universitaire à adhérer totalement aux principes de science ouverte. Dans ce contexte, l'Institut encourage fortement ses chercheurs et chercheuses à appliquer ces principes à leurs travaux de recherche.

L'INM fait partie intégrante de l'Université McGill et est situé au centre-ville de Montréal. La communauté des neurosciences de McGill et du Grand Montréal est une des plus grandes et des plus diversifiées en Amérique du Nord. Montréal est une des villes les plus multiculturelles et vibrantes de l'Amérique du Nord et offre une qualité de vie exceptionnelle.

Tâches principales

Le candidat retenu devra mener un vigoureux programme de recherche indépendant et financé à l'externe qui s'arrimeront à nos efforts existants dans le domaine de la neuro-immunologie et de la sclérose en plaques. La personne choisie devra également contribuer à l'enseignement et à la supervision des étudiants des cycles supérieurs liés à la mission universitaire de McGill. Par ailleurs, cette même personne dirigera le Groupe des maladies neuro-immunologiques de l'INM.

Qualifications et formation exigées

Le candidat idéal serait un chercheur diplômé en médecine (M.D.) et/ou un chercheur titulaire d'un doctorat en neurosciences ou dans un domaine connexe et qui a une renommée internationale ainsi qu'un éminent dossier de recherches en neuro-immunologie et/ou en sclérose en plaques. Les cliniciens-chercheurs sont tout particulièrement encouragés à postuler.

Renseignements sur l'emploi

<i>Type d'emploi:</i>	Poste menant à la permanence
<i>Classement :</i>	Professeur agrégé/titulaire
<i>Salaire :</i>	La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.
<i>Période d'affichage :</i>	Les candidatures seront acceptées jusqu'à ce que le poste soit pourvu, et tous les dossiers de candidature reçus dans les 30 jours suivant l'affichage du poste seront examinés.

PROCESSUS D'APPLICATION

Il faut déposer les dossiers de candidature en ligne à : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Il faut inclure au dossier les documents justificatifs suivants :

- une lettre de présentation et un curriculum vitæ (en un seul document PDF)
- une lettre faisant état de l'expérience du candidat dans le domaine de la recherche (si d'autres documents sont joints, les combiner pour faire un seul document PDF)
- le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références

L'Université McGill souscrit à la diversité et à l'équité en matière d'emploi. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi : des femmes, des peuples Autochtones, des minorités ethniques, des personnes ayant des incapacités, des personnes de toutes orientations et identités sexuelles, des minorités visibles et toute autre personne pouvant contribuer à une plus grande diversité.

Nous encourageons tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.